

BARÈME DES HONORAIRES TRANSACTION MAXIMUMS EN VIGUEUR AU 01/06/2025

PRIX DE VENTE NET VENDEUR POUR LES BIENS A USAGE D'HABITATION	FORFAIT TTC* CHARGE ACQUÉREUR
Jusqu'à 40 000 €	5 000 €
De 40 001 € à 100 000 €	8 500 €
De 100 001 € à 150 000 €	7 %
De 150 001 € à 200 000 €	6,5 %
De 200 001 € à 250 000 €	6 %
De 250 001 € à 350 000 €	5,5 %
De 350 001 € à 500 000 €	5 %
De 500 001 € à 700 000 €	4,5 %
De 700 001 € à 1 000 000 €	4 %
A partir de 1 000 001 €	3,5 %

BAREME DES HONORAIRES LOCATION MAXIMUMS EN VIGUEUR AU 01/06/2025

BIENS A USAGE D'HABITATION NUS OU MEUBLÉS	TARIF TTC* CHARGE BAILLEUR	TARIF TTC* CHARGE LOCATAIRE
Visite, constitution de dossier du locataire, rédaction de bail	10 €/m ²	10 €/m ²
Etat des lieux d'entrée	3 €/m ²	3 €/m ²
Modification du bail	-	150 €

BAREME DES HONORAIRES GESTION MAXIMUM EN VIGUEUR AU 01/06/2025

BIENS A USAGE D'HABITATION NUS OU MEUBLÉS	TARIF CHARGE BAILLEUR
Gestion locative	8.3 % HT du loyer mensuel encaissé
Option Garantie Loyer Impayé	2,50 % TTC*

Les estimations dans le cadre d'une donation, rachat de part, impôt sur la fortune immobilière seront facturées 150€.